



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE

Date : 28/03/2025

Etablissement : Lycée Clemenceau - Reims

Année scolaire de création :

UAI : 0510031G

I - Description du poste

Catégorie du poste: Enseignement secondaire des arts plastiques en lycée, option et spécialité.

Intitulé du poste et discipline : Poste spécifique académique Arts Plastiques

Le poste proposé contribue à l'enseignement en réseau de la spécialité Arts plastiques avec le lycée Jean Jaurès. Les cours de l'option sont rattachés au lycée Clemenceau (2^{nde}, 1^{ère} et term)

Prérequis professionnels : - Certification en Histoire des Arts bienvenue mais pas indispensable

Positionnement du poste dans l'organisation : mise en réseau de l'enseignement de la spécialité Arts Plastiques.

Un groupe d'option sur chaque niveau est prévu, en fonction des effectifs. Un regroupement de deux niveaux peut-être mis en place si les effectifs le justifie.

L'enseignement de spécialité correspond à un enseignement en réseau porté par le lycée Jean Jaurès. Le couplage de ce poste avec le lycée Jean Jaurès est donc impératif. Il concerne un groupe de spécialité en première, pour 4h et un groupe en terminale pour 6h. Une minoration des besoins peut-être proposée si les effectifs ne justifient pas deux groupes par niveau en additionnant les élèves des deux lycées (Jean Jaurès et Clemenceau).

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'enseignement en prenant en compte les spécificités des enseignements artistiques.
- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves en privilégiant l'évaluation formative.
- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation.

Activités principales :

- Faire acquérir des compétences qui articulent connaissances et capacités à les mettre en œuvre dans un contexte donné.

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Bonnes connaissances des programmes de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement facultatif des arts plastiques de la voie générale au lycée.
- Maîtriser les savoirs (théoriques et pratiques) disciplinaires et leur didactique.
- Donner toute sa place à la pratique artistique, construire la culture artistique en relation avec la pratique et le projet de l'élève.

Savoirs-faire :

- Avoir une réelle connaissance du champ artistique dans sa diversité (œuvres, démarches, histoire de l'art)
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Savoir-être :

- Capacité à organiser des sorties et voyages culturels, en lien notamment avec l'histoire des arts.
- Contribuer au bon fonctionnement de l'établissement et au travail en équipe.